

Les principes de sécurité

A. PRATIQUE DE L'ESCRIME

L'utilisation conforme du matériel et son maintien en bon état permet de pratiquer en toute sécurité l'activité.

B. UN MATERIEL EN BON ETAT

L'enseignant vérifiera avant chaque séance que :

- Les vestes ne présentent aucune partie déchirée ou décousue.
- L'état des fermetures (fermetures à glissière, à boutons, scratch...) ne doit laisser apparaître aucune partie du corps.
- Le col n'est pas avachi de façon à préserver le cou.
- Les masques ne comportent pas de mailles du treillis abîmées (rouillées, écartées ou sectionnées).
- La bavette ne doit pas être décousue et s'il existe un bandeau, il doit être fixé de chaque côté du masque.
- Les fleurets sont protégés à leur extrémité par une mouche bien fixée dont l'usure ne laisse pas apparaître le métal.
- Il est impératif de ne jamais utiliser une lame cassée qui ne doit pas être réparée.

C. UTILISATION DU MATERIEL

Des consignes très précises doivent être données et respectées de façon rigoureuse par les élèves.

Début de séance :

Chaque élève se verra attribuer ou choisira une veste adaptée à sa taille (bras protégés, veste fermée complètement, cou protégé).

Après avoir endossé la veste, il mettra son masque et s'assurera que :

- En penchant la tête vers l'avant et le bas et en la secouant, le masque ne tombe pas
- La partie inférieure passe sous le menton et la bavette protège bien le cou
- Le bandeau passe sous la languette

Selon l'âge des élèves, l'enseignant ou les élèves, entre eux, vérifieront que ces repères de sécurité sur l'équipement sont bien respectés. Les armes seront distribuées en dernier.

Pendant la séance :

- Personne ne retire son masque sans l'autorisation de l'enseignant.

- Entre les séquences de travail, il faut exiger que toutes les armes soient posées au sol avant d'enlever le masque. A l'inverse, à la reprise, les masques seront remis avant de prendre les armes. Tout déplacement nécessaire, en dehors des situations, s'effectuera en marchant pointe dirigée vers le sol et le masque sur le visage.

- Pendant le déroulement des exercices ou des assauts impliquant la présence d'observateurs, d'arbitres ou d'assesseurs, ceux-ci devront porter le masque afin d'être protégés.

Fin de séance :

Les armes seront rangées en les tenant par la pointe ou données à l'enseignant avant de retirer les masques.

Le respect de ces différentes règles de sécurité garantit un déroulement sans risque de la pratique de l'escrime.

Cette partie est uniquement basée sur la sécurité de l'élève pendant la séance. Cela répond à « être capable de s'approprier l'ensemble des principes de sécurité liés à l'activité », « être capable de transmettre les règles de sécurité », « être capable d'identifier les armes, les masques et les vestes défectueux ».

Une deuxième partie, plus appropriée à l'éducateur sportif, serait la sécurité de l'enseignant par rapport au groupe, du public dans un environnement donné, les gestes de premiers secours :

- L'enseignant doit veiller à bien se placer par rapport au groupe afin de voir tout le monde et d'être vu de tous en fonction de la forme de répartition du groupe dans l'espace de travail (cercle, carré, vagues successives ...).

- L'enseignant doit donner au groupe des consignes claires, concises et précises afin d'éviter les hésitations de la part des élèves.

- L'enseignant doit expliquer les différents exercices au fur et à mesure sans que cela dure trop longtemps afin d'éviter le refroidissement de l'organisme.

- L'enseignant doit alterner les exercices dynamiques et les exercices d'étirements, afin de maintenir la température corporelle à un niveau compatible avec l'exercice physique et/ou la séance qui va suivre.

- L'enseignant doit s'assurer du respect des consignes en contrôlant la justesse des mouvements réalisés (positions segmentaires, vitesse d'exécution...) et en intervenant individuellement, si le besoin s'en fait ressentir, auprès de certains élèves n'arrivant pas à bien réaliser le mouvement demandé. Si trop d'élèves font d'erreurs, la (ou les) consigne n'a (ont) pas été bien comprise(s). Il faut donc faire un retour collectif, en arrêtant l'exercice pour montrer à nouveau le mouvement correct.

- L'enseignant doit conduire chaque pratiquant vers l'autonomie en matière de sécurité.

- L'enseignant doit aménager l'espace et l'organisation pédagogique pour évoluer en toute sécurité.

- L'enseignant doit connaître les décisions à prendre immédiatement pour préserver la sécurité des publics en cas d'accidents, d'incidents ou d'impondérables.

